

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU SUD

FAMECHON

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

PLUI ARRÊTÉ LE **05.12.19**

PLUI APOUVÉ LE **25.03.21**

Dossier réalisé avec
le bureau d'études :



Échelle : 1/5000^{ème}



CAMPAGNES DE L'ARTOIS

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS**

1050, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND
628 10 AVESNES-LE-COMTE

03. 21. 220. 200
PLUI@CAMPAGNESARTOIS.FR
WWW.CAMPAGNESARTOIS.FR

f t y i

- Légende**
- ▭ Limites communales
 - ⋯ INT1 : Servitude relative à la protection des cimetières
 - ▨ INT1 : Périmètre de protection des cimetières
 - ⋯ JS1 : Servitude de protection des équipements sportifs
 - ⊠ I3 : Servitude relative à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

